

Mécanicien 250 kW

Norme STCW

Lycée Professionnel Maritime et Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
☎ : 02 33 44 74 40
✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer
- Être titulaire du Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS)

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir réussi les tests de sélection et l'entretien de motivation
- Avoir un financement

OBJECTIFS :

- Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW.
- Connaître les dangers de l'électricité, comprendre le fonctionnement et savoir dépanner l'installation électrique d'un navire de commerce d'une puissance propulsive de 250 kW.

MODULES	DESRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
MODULE MACHINES MARINES - M1-1	Moteur diesel et à allumage commandé (33 heures)	72	934	Epreuves pratiques en fin de formation
	Moteur Hors-bord (21 heures)			
	Auxiliaires (15 heures)			
	Sécurité (3 heures)			
MODULE ÉLECTRICITÉ - M2-1	Lois générales de l'électricité	33	441	Epreuves pratiques en fin de formation
	L' électricité à bord			
TOTAL PARCOURS COMPLET		105	1 375	

Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.

MODALITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)
Toute note égale à zéro est éliminatoire.

❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs compétences.

En cas d'échec, possibilité de se représenter en candidature libre dans un délai de 5 ans.

Mécanicien 250 kW

MAJ 01/01/2024

COMPÉTENCES	La formation vous permettra d'acquérir des connaissances et de développer des savoir-faire professionnels dans les domaines des machines marines et auxiliaires, des installations électriques et de la sécurité, sur des moteurs inférieur ou égale à 250 kW.
APTITUDES	Le titulaire du brevet de Mécanicien 250 kW peut exercer des fonctions de chef mécanicien à bord des navires d'une puissance propulsive de moins de 250 kW, aussi bien au commerce, qu'à la pêche ou à la plaisance professionnelle. La validation du brevet de Capitaine 200 UMS est liée à l'obtention du Mécanicien 250 kW, octroyant ainsi des fonctions de chef mécanicien sur des navires inférieurs ou égaux à 200 UMS.
MÉTIER VISÉ ET DÉBOUCHÉS	Le brevet de mécanicien 250 kW permet de naviguer sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW armés au commerce (navires de transports de passagers, navires de transports de marchandises, navires de services et portuaires...), à la pêche, à la plaisance ou aux cultures marines.
MÉTHODES MOBILISÉES	- Formations théoriques et pratiques ; - Atelier moteur ; - Salle électrique. Pas de formation à distance
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Le titulaire du brevet de mécanicien 250 kW peut poursuivre sa carrière en intégrant le cursus de formation conduisant à la délivrance du brevet de mécanicien 750 kW
ÉQUIVALENCE - PASSERELLE	Possibilité d'une équivalence avec les brevets de la Marine Nationale
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni en fin de cours
DELAIS D'ACCES	Variable suivant le type de financement

FINANCEMENT POSSIBLE :

- Pour les demandeurs d'emploi prise en charge Région
- CPF
- Pôle Emploi
- Transition Pro CIF (Congé Individuel de Formation)
- Financement personnel
- OCAPIAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 25334

Date d'échéance d'enregistrement :
01/01/2025

Certificateur : DIRM

En 2023

14 Candidats présentés

100 % de réussite

93,33 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.